



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E181432

VALABLE JUSQU'AU 27/11/2025

ÉDITÉ LE

09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/03/2019

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 30/11/2024

40 000

Raison sociale : VK-LINES

15 RUE ALBERT SCHWEITZER

67117 ITTENHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC STRASBOURG 2019B00836

Siret : 849 497 540 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4007852-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 167035029 T 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 167298151 P 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Téléphone : 06 51 55 42 22

Portable : 06 51 55 42 22

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@vk-lines.fr

Responsabilité légale :

YILDIRIM VOLKAN GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	28/11/2021
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	14/01/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/01/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	14/01/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/01/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	14/01/2025
o Isolation des combles perdus	14/01/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	14/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.